

1954 : le CERN s'installe à Meyrin

Comment Meyrin, village de 2000 habitants dans les années 50, a-t-il été amené à accueillir le CERN, le plus grand centre de physique des particules et l'un des plus grands laboratoires scientifiques du monde ?

L'idée d'un centre européen de recherche nucléaire apparaît en 1949, pour relancer la science dans une Europe dévastée par la guerre et en proie à une fuite des cerveaux vers l'Amérique. Le projet offrait également une occasion de contribuer à fédérer l'Europe d'après-guerre. Une première concrétisation a lieu à Genève le 15 février 1952 avec la signature lors d'une conférence initiée par l'UNESCO de l'accord pour la création d'un Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN). Ce conseil a notamment pour but de définir le programme du futur centre. Les 10 membres signataires parmi lesquels figure la Suisse sont invités à proposer des candidatures pour le siège du futur laboratoire.

Genève candidate

Le Conseil fédéral, en accord avec le Conseil d'Etat genevois, propose la candidature de Genève et le site de Meyrin est sélectionné par le canton. Il est préféré à celui de Dardagny un temps pressenti. Si les deux sites se situaient près de la frontière franco-suisse, c'est vraisemblablement la meilleure accessibilité de Meyrin et la présence de l'aéroport qui ont joué en faveur du site meyrinois. Outre Genève, trois autres villes ont posé leur candidature : Copenhague, Paris et Arnhem (Pays-Bas). En automne 1952, le Conseil européen pour la recherche nucléaire porte son choix sur Genève, en raison de sa position géographique centrale en Europe, de sa tradition d'accueil des organisations internationales et de la neutralité de la Suisse.

Craintes

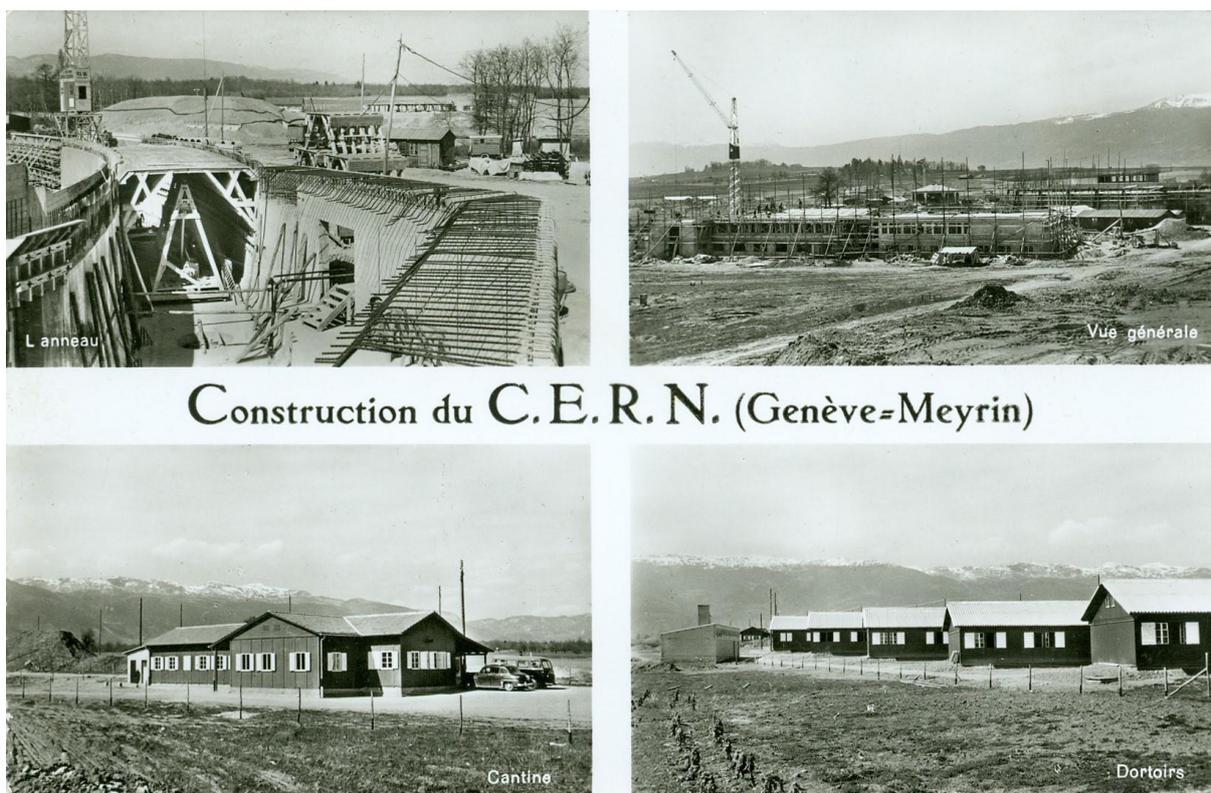
L'implantation d'un centre de recherche nucléaire, moins de 10 ans après l'explosion de la bombe atomique, fait naître des craintes chez certain-e-s Genevois-es. Un référendum est lancé. Les arguments avancés sont la peur d'émanations dangereuses, le risque de devenir une cible de bombardements en cas de conflits mais surtout une perte de la neutralité. Les partisans du projet insistent sur le fait que la recherche sera menée à des fins scientifiques et non militaires ou de production d'énergie, qu'elle est dépourvue de danger et que Zürich possède déjà en pleine ville dans le cadre de son université de petits accélérateurs. Ils soulignent l'apport économique de l'implantation du CERN pour Genève et la collaboration avec l'Institut de physique de l'université. Les 28 et 29 juin 1953, les Genevois acceptent en votation l'implantation du CERN dans le canton par 16'539 voix contre 7332.

Préavis communal

Et les Meyrinois-es, concerné-e-s en premier lieu ? Ils ont bien sûr pu s'exprimer lors de la votation cantonale. Quelques mois plus tôt, en mai 1953, le Conseil municipal de Meyrin a été amené à prendre position sous forme de préavis au Conseil d'Etat. Le procès-verbal de la séance du 29 mai 1953 fait apparaître que certains conseillers municipaux exprimaient les mêmes réticences que celles citées plus haut, auxquelles s'ajoutaient la peur d'une augmentation du trafic sur la route de Meyrin et la disparition de terres cultivables. Le Conseil municipal se prononce toutefois favorablement pour l'implantation du CERN avec 13 oui, 1 non et 1 abstention.

Trois ans de travaux

Sur le site de Meyrin, les travaux commencent en mai 1954. La cérémonie de la première pierre a lieu le vendredi 10 juin 1955, en présence du président de la Confédération Max Petitpierre et de 600 invités dont les autorités meyrinoises. Durant les travaux, le siège du CERN se trouve à Cointrin au château Alpar, aujourd'hui intégré au complexe aéroportuaire. Le village et la route de Meyrin voient passer d'étranges et lents convois exceptionnels transportant des parties d'accélérateur. Le premier, le Synchrocyclotron, est mis en service en 1957. C'est cette même année que les collaborateurs prennent possession des bâtiments du CERN après avoir été abrités dans des locaux temporaires derrière l'Institut de physique et les hangars de l'aéroport.



Construction du CERN, fin des années 50. Carte postale, collection Ch. Noir

Transfrontalier

Au fil des expériences et des découvertes, le site du CERN ne cessera de se développer. Depuis 1965, il s'étend même sur sol français et en 1976 le premier accélérateur transfrontalier est mis en service : les particules circulent entre les deux pays à la vitesse de la lumière, sans passeport et sans se soucier de la frontière ! En 2004, la Confédération offre au CERN pour ses 50 ans l'ancien Palais de l'Equilibre d'Expo 02, conçu par le meyrinois Hervé Dessimoz et le genevois Thomas Büchi. Rebaptisé « Globe de la Science et de l'Innovation », il est devenu un emblème du CERN. Et il sera rejoint prochainement par le Portail de la science du célèbre architecte suisse Renzo Piano.

Retombées pour Meyrin

La présence du CERN n'est pas étrangère au choix de Meyrin par le canton en 1957 pour accueillir la Cité où les collaborateurs du CERN pourraient ainsi trouver un logement à proximité. Leur présence a contribué et contribue encore aujourd'hui au multiculturalisme de la commune. Le CERN fait bénéficier Meyrin de retombées économiques et de sa renommée. Des Prix Nobel y ont travaillé. Le Web y a été inventé et des personnalités importantes s'y sont rendues, à l'image de François Mitterrand ou du pape Jean-Paul II.



Vue aérienne du CERN en 1963, Archives du CERN, 63-8-034